



ROBOTIQUES HAPLY, INC.
CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. INTRODUCTION

Les conditions générales (ci-après désignées par « Conditions ») s'appliquent à tous les achats de produits Haply (y compris, sans limitation, les accessoires matériels et/ou logiciels ou articles tiers) (« Produits ») ou services (y compris, sans limitation, les adhésions ou autres services spéciaux pour nos développeurs) (« Services ») qui sont vendus par : (a) nous, le vendeur Haply Robotics Inc. BN767850688 #400 4316 St Laurent Blvd Montreal QC H2W 1Z3 Canada (« Haply », « nous », « notre », « nos ») à (b) vous, l'acheteur (« Acheteur », « vous » ou « votre »). Vous garantisiez et déclarez que vous contractez avec nous exclusivement sous ces Conditions dans le cadre d'une entreprise et non en tant que consommateur. Vous garantisiez et déclarez en outre que les informations fournies par vous lors de la passation de votre commande sont actuelles et exactes. Nous n'avons aucune responsabilité ou obligation en cas d'informations inexactes ou qui deviennent obsolètes par la suite, et nous n'avons aucune obligation de faire des efforts pour déterminer les informations correctes. En passant une commande, vous acceptez d'être lié par ces Conditions. Si vous n'acceptez pas ces Conditions, vous ne pouvez pas commander de Produits et Services. Si l'Acheteur soumet un document comportant des différences par rapport à ces Conditions, ces termes et conditions différents seront considérés comme nuls et nonavenus sauf acceptation par Haply par écrit.

Les titres utilisés dans cet accord sont inclus pour la commodité seulement et ne limiteront ni n'affecteront autrement ces Conditions.

2. CONDITIONS ET POLITIQUES ADDITIONNELLES

2.1 Vous pouvez consulter la version la plus récente des Conditions à tout moment sur cette page. Nous nous réservons le droit, à notre seule discrétion, de mettre à jour, de modifier ou de remplacer toute partie de ces Conditions en publiant des mises à jour et des modifications sur notre site web. Il est de votre responsabilité de vérifier notre site web périodiquement pour les changements. Votre utilisation continue de nos Produits ou Services après la publication de tout changement à ces Conditions constitue l'acceptation de ces changements.

2.2 Votre achat et utilisation de Produits et Services sont soumis aux termes et conditions applicables pour ces Produits et Services. Si vous achetez un Produit, votre achat est soumis à notre Garantie Commerciale Limitée (« Garantie Commerciale Limitée »).

2.3 Haply (ou ses concédants, fournisseurs ou autres tiers) est le propriétaire exclusif et détient tous les droits sur les brevets, marques, droits d'auteur, noms, œuvres d'art et toute autre propriété intellectuelle utilisée dans la conception et la fabrication des Produits Haply. Tous les dessins, spécifications, échantillons, prototypes et matériaux techniques soumis par Haply décrivant toute invention, processus ou découverte sont la propriété exclusive de Haply et doivent être retournés à Haply sur demande. Tous les documents marqués « Confidentiel » et/ou « Propriétaire » ne doivent pas être divulgués ou discutés avec toute autre personne. L'Acheteur aura un droit limité, non exclusif d'utiliser les brevets, droits d'auteur, secrets commerciaux, droits de propriété intellectuelle et droits propriétaires incarnés dans le Produit uniquement dans la mesure nécessaire pour mettre le Produit à son usage prévu. L'Acheteur ne doit pas retirer les légendes propriétaires contenues sur le Produit et ne doit pas procéder à l'ingénierie inverse, décompiler ou désassembler la propriété intellectuelle incarnée dans le Produit.

2.4 Avant d'utiliser notre Produit, vous acceptez de lire notre Manuel Inverse3 et de vous conformer aux instructions fournies.

2.5 Votre achat et utilisation peuvent également être soumis à (et vous acceptez de vous conformer) aux termes et conditions applicables, aux accords et politiques offerts par des tiers concernant les produits ou services proposés par ces tiers. Vous êtes seul responsable de respecter tous les accords de licence de tiers applicables aux produits et services de tiers. Nous ou un tel tiers pouvons modifier les accords de licence de tiers et toutes



restrictions d'utilisation applicables pour ces produits ou services de tiers de temps à autre, et il est de votre responsabilité de vérifier les mises à jour de ces accords de licence ou restrictions d'utilisation.

2.6 Haply se réserve le droit de limiter la quantité de Produits que vous pouvez acheter en une seule fois.

2.7 Haply se réserve tous les droits qui ne vous sont pas expressément accordés aux présentes.

3. PRIX

3.1 Les prix (sauf indication contraire) sont dans la devise indiquée sur le devis ou le bon de commande et sont ceux en vigueur au moment de la confirmation de la commande. Dans le cas où les prix seraient indiqués incorrectement sur le devis ou le bon de commande, le prix correct vous sera notifié avant l'entrée en vigueur du contrat. Si nous ne pouvons pas vous contacter en utilisant les coordonnées que vous avez fournies lors du processus de commande, nous traiterons la commande comme annulée. Si les prix indiqués sur le devis ou le bon de commande sont incorrects, Haply se réserve le droit à notre seule discrétion d'annuler votre commande et de rembourser le montant payé, quelle que soit la manière dont l'erreur s'est produite.

3.2 Nous pouvons changer les prix des Produits et Services sans préavis sauf indication contraire dans un devis non expiré de Haply ou dans un contrat contraignant entre Haply et l'Acheteur, et nous pouvons refuser ou annuler des commandes à tout moment et à notre seule discrétion.

3.3 Si votre achat ou utilisation des Produits ou Services est soumis à un type de taxe d'utilisation ou de vente, droit ou autre taxe ou frais, alors nous pouvons vous facturer ces taxes qui sont de votre responsabilité. Les taxes applicables peuvent être présentées lors du point de vente.

3.4 Les taxes, droits, frais d'expédition, assurances, installations et autres charges ne sont spécifiquement pas inclus dans le prix et l'Acheteur sera responsable de toutes ces charges, y compris la conformité avec toutes les lois locales associées à la sécurité, l'utilisation, l'emballage et l'importation de tous les Produits expédiés par Haply à l'Acheteur en vertu de cet accord dans le pays de destination.

4. LIVRAISON

4.1 L'expédition des Produits se fait FOB au point d'origine de Haply (Montréal, Canada) sauf indication contraire. Le risque de perte ou de dommage aux Produits est transféré à l'Acheteur dès que les Produits ont été livrés par Haply au transporteur. Vous êtes responsable de vérifier les Produits lors de la livraison et d'informer rapidement par écrit l'assureur en cas de dommage ou de perte de Produits ou de toute partie de ceux-ci lors du transit. Vous devez joindre la documentation pertinente et fournir des informations supplémentaires telles que demandées par l'assureur. Rien dans ces Conditions ne limite vos droits statutaires de rejeter les biens physiques qui, lorsqu'ils vous sont reçus, sont endommagés ou défectueux.

4.2 Tous les calendriers ou dates de livraison spécifiés par Haply sur le devis ou le bon de commande ou autrement ne sont que des estimations et nous ne garantissons ni ne nous engageons à expédier les Produits et/ou à commencer les Services à une date ou des dates particulières et ne serons pas responsables envers vous en cas de retards ou d'échec à le faire.

4.3 La livraison des Produits sera effectuée à une adresse valide soumise par vous et sous réserve de confirmation (« Adresse de Livraison »). Vous devez vérifier l'Adresse de Livraison sur toute confirmation et nous notifier rapidement de toute erreur ou omission. Haply se réserve le droit de facturer tout coût supplémentaire résultant des modifications que vous apportez à l'Adresse de Livraison après avoir soumis une commande ou des erreurs dans les informations.

4.4 Le titre de propriété des Produits est transféré à l'Acheteur dès le paiement intégral du prix d'achat. Jusqu'à ce que l'Acheteur paie le prix d'achat intégralement, il ne doit pas agir pour grever le titre de propriété de Haply sur les Produits ni son accès aux Produits. En cas de défaut de paiement par l'Acheteur à l'échéance, Haply peut, en plus de ses autres droits et sans préavis, reprendre possession des Produits. Jusqu'à ce que Haply ait repris possession des Produits, ceux-ci restent aux risques de l'Acheteur.



5. CONSENTEMENT, DROITS DE DOUANE ET EXPORTATION

5.1 Vous êtes responsable d'obtenir à vos propres frais toute licence ou consentement de tout gouvernement ou autre autorité requis pour l'acquisition, le transport ou l'utilisation des Produits par vous. Si nécessaire, vous devrez fournir la preuve d'une telle licence ou consentement à notre demande. Tous frais ou charges supplémentaires engendrés par notre part résultant de votre incapacité à obtenir une telle licence ou consentement seront à votre charge.

5.2 Si les Produits vendus ou concédés sous licence à vous en vertu de ces Conditions sont soumis aux lois et règlements de contrôle des exportations dans le Territoire, vous êtes responsable de vous conformer à ces lois.

5.3 Vous pourriez être soumis à des droits de douane ou des taxes d'importation imposés lorsque le Produit arrive dans le Territoire. Tous ces frais pour le dédouanement ou les droits et taxes d'importation doivent être à votre charge.

5.4 Les deux parties doivent en tout temps respecter tous les embargos, sanctions commerciales et restrictions d'exportation imposés ou respectés par les juridictions dans lesquelles elles sont incorporées, résident ou exercent leurs activités. Nonobstant toute disposition contraire, Haply n'a aucune obligation de fournir des Produits à l'Acheteur si cela devait exposer Haply au risque de violation de la législation en matière de contrôle des exportations du Canada ou de tout autre pays à partir duquel Haply est approvisionné.

6. PAIEMENT

6.1 Le paiement sera effectué sans compensation ou réclamation, net trente (30) jours à compter de la date d'expédition, sauf :

- a) accord contraire par écrit de Haply ; ou
- b) à la discrétion de Haply :
 - i) cinquante pour cent (50%) à l'avance et cinquante pour cent (50%) net trente (30) jours à compter de la date d'expédition ; ou
 - ii) une Lettre de Crédit documentaire confirmée nommant la banque de Haply comme banque confirmante.

6.2 Le paiement sera effectué à Haply dans la devise indiquée sur le devis ou le bon de commande.

6.3 Les comptes en retard de plus de 30 jours accumulent des intérêts au taux spécifié sur la facture pertinente.

7. MODIFICATIONS DE COMMANDE

7.1 À tout moment avant la livraison, l'Acheteur peut demander une augmentation ou une diminution de la quantité du Produit à livrer ou demander toute autre modification de la Commande, en tout ou en partie, en fournissant une demande de modification écrite à Haply. Toute modification demandée ne sera contraignante pour Haply qu'après son acceptation écrite de cette demande écrite.

7.2 Si de telles modifications entraînent une augmentation ou une diminution du prix ou du temps nécessaire pour exécuter cette Commande, un ajustement correspondant du prix ou de tout autre terme sera effectué par Haply et la Commande sera modifiée en conséquence. Le montant de tout changement de prix, tel que calculé par Haply, ou de tout autre terme, sera contraignant pour l'Acheteur. L'Acheteur reste responsable de rembourser Haply pour tous les frais, coûts et dépenses encourus avant la réception de l'avis écrit de changement de l'Acheteur. Le montant de tous ces frais, coûts et dépenses, tel que calculé par Haply, sera contraignant pour l'Acheteur.

7.3 Le Prix est également sujet à révision lorsque des interruptions, des changements d'ingénierie ou des changements de quantité sont causés ou demandés par l'Acheteur, ou lorsque des événements qui échappent au contrôle de Haply se produisent, y compris mais sans s'y limiter, les augmentations résultant de réglementations gouvernementales, coûts, droits, tarifs, assurances et expéditions. Le montant de toute augmentation, tel que calculé par Haply, sera contraignant pour l'Acheteur.



8. RÉSILIATION DE LA COMMANDE

8.1 L'Acheteur peut à tout moment avant la date d'expédition résilier une Commande, en totalité ou en partie, par notification écrite à Haply, cette résiliation prenant effet dès la réception par Haply de la notification écrite de l'Acheteur. Suite à cette résiliation, l'Acheteur doit immédiatement payer à Haply ses frais, coûts et dépenses engagés avant la date effective de résiliation, ces charges, coûts et dépenses étant déterminés uniquement par Haply. Ces frais, coûts et dépenses incluront, mais ne se limiteront pas nécessairement, au profit de Haply, au coût raisonnable du capital, au coût du retour des matières premières, aux frais de remise en stock, et aux coûts et frais de livraison accélérée. L'Acheteur sera responsable de payer toute différence de prix-temps qui pourrait s'accumuler avant le paiement par l'Acheteur.

8.2 Haply peut immédiatement résilier cette Commande à tout moment, pour quelque raison que ce soit ou sans raison. Si cette Commande est résiliée pour une raison quelconque ou sans raison, autre que pour défaut de l'Acheteur, LE SEUL ET UNIQUE RECOURS DE L'ACHETEUR CONTRE HAPLY SERA DROIT À UN REMBOURSEMENT DE LA PARTIE INUTILISÉE DU MONTANT DU PRIX PAYÉ, LE CAS ÉCHÉANT, TEL QUE CE MONTANT EST CALCULÉ PAR HAPLY.

8.3 En cas de résiliation pour défaut de l'Acheteur et/ou suite à un tel défaut ou violation de tout terme ou condition de cette Commande, Haply pourra par la suite poursuivre tous les recours dont il dispose contre l'Acheteur en vertu de cette Commande ou en droit ou en équité. Le défaut de l'Acheteur inclut, mais ne se limite pas à :

- a) le manquement de l'Acheteur à exécuter en temps opportun toute obligation qu'il a en vertu de cette Commande, tel que l'examen et/ou l'approbation des conceptions et le paiement du prix ;
- b) l'Acheteur fait l'objet d'une procédure d'insolvabilité ;
- c) l'Acheteur décide ou fait l'objet d'une ordonnance l'obligeant à se liquider ou à se dissoudre ;
- d) une partie substantielle des actifs de l'Acheteur est acquise par un tiers en dehors du cours normal des affaires ou un intérêt majoritaire dans la propriété de l'Acheteur est acquis par un tiers ;
- e) la livraison ou l'exécution devient impraticable ou impossible pour des raisons non imputables à Haply ; ou
- f) la situation financière de l'Acheteur s'est notablement dégradée après le début de la Commande et/ou l'Acheteur est incapable ou refuse de fournir une garantie adéquate pour le paiement de ses obligations financières de la Commande.

9. INSPECTION ET REJET DES PRODUITS

9.1 Sauf accord contraire, Haply fournira les Produits conformément à ses spécifications standard des Produits en vigueur au moment où un contrat contraignant est conclu avec l'Acheteur. Les variations mineures dans les composants ou la fabrication des Produits ne donneront pas lieu à une réclamation de l'Acheteur pour défaut ou manquement.

9.2 L'Acheteur doit notifier Haply dans les trente (30) jours ouvrables suivant la réception des Produits de la découverte par l'Acheteur de tout défaut dans les Produits et de son rejet de ceux-ci. Sinon, l'Acheteur sera réputé avoir accepté les Produits.

9.3 Haply n'acceptera pas le retour ou le rejet des Produits sans avoir d'abord fourni à l'Acheteur un numéro d'autorisation de retour de matériel et des instructions d'expédition. Les Produits retournés ou rejetés seront aux frais et aux risques de l'Acheteur.

10. GARANTIE

10.1 Toutes les spécifications des Produits, illustrations, dessins, dimensions, données de performance et autres informations fournies par Haply ne constituent pas une garantie ou une représentation que les Produits seront conformes à ces informations.



10.2 Vous bénéficiez uniquement de la Garantie Commerciale Limitée pour les Produits qui vous sont fournis et telle que fournie avec le Produit.

10.3 LA GARANTIE COMMERCIALE LIMITÉE EST LA SEULE GARANTIE POUR LES PRODUITS ET LES SERVICES, ET LE RECOURS ÉNONCÉ DANS CELLE-CI EST VOTRE SEUL RECOURS. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, NOUS EXCLUONS EXPRESSÉMENT TOUTES AUTRES GARANTIES ET CONDITIONS DE TOUTE NATURE, STATUTAIRES OU IMPLICITES, DÉCOULANT DE LA CONDUITE OU AUTREMENT CONCERNANT LES PRODUITS OU SERVICES, DANS LA MESURE OÙ TOUTE GARANTIE IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET DE NON-CONTREFAÇON SONT OBLIGATOIRES EN VERTU DU DROIT APPLICABLE, ELLES SONT LIMITÉES DANS LE TEMPS À LA DURÉE DE LA GARANTIE EXPLICITE DANS LA GARANTIE COMMERCIALE LIMITÉE.

10.4 CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION ET LA LIMITATION DE CERTAINES GARANTIES IMPLICITES, DONC CERTAINES DES LIMITATIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

10.5 Aucun employé ou représentant de Haply, ses affiliés ou tout tiers n'est autorisé à apporter une modification, une extension ou un ajout à la Garantie Commerciale Limitée ou à toute partie de ces Conditions.

11. DROIT DE REVENTE

11.1 L'Acheteur dispose du droit non cessible et non exclusif de revendre le Produit acheté auprès de Haply en vertu de ces Conditions, d'une manière conforme à ces Conditions et Conditions et sur des marchés cohérents avec l'activité de l'Acheteur telle qu'elle a été expressément divulguée à Haply.

12. DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES

12.1 Pour les Produits vendus par Haply à l'Acheteur et soumis à la Directive DEEE ou à toute législation ou réglementation similaire concernant l'élimination des déchets électriques et électroniques, l'Acheteur sera responsable de l'enregistrement et de la notification à l'autorité DEEE compétente dans le pays où l'Acheteur importe les Produits. Pour les Produits qui sont soumis à la Directive DEEE ou à toute législation ou réglementation similaire, que ce soit acheté auprès de Haply, l'Acheteur sera responsable du recyclage des Produits et supportera tous les frais y afférents.

13. LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ

13.1 Dénier de représentation : Haply ne fait aucune représentation, garantie ou condition de quelque nature que ce soit indiquant que les Produits sont adaptés à un usage spécifique, et l'Acheteur, par son acceptation des Produits, garantit à Haply que les Produits sont adaptés à l'usage et à l'objectif pour lesquels l'Acheteur a l'intention d'utiliser les Produits.

13.2 Produits : En aucun cas, Haply ni aucun de ses employés ne seront responsables de dommages directs, indirects, spéciaux, consécutifs ou de quelque nature que ce soit résultant de l'achat, de l'installation, du fonctionnement ou de la défaillance des Produits par l'Acheteur (sauf dans la mesure prévue à la Section 10 - Garantie de cet accord).

13.3 Dommages aux personnes ou aux biens : En aucun cas, Haply ne sera responsable de toute réclamation, perte, dommage, jugement, coût, prix, dépense ou responsabilité de quelque nature que ce soit découlant directement ou indirectement de tout dommage à des personnes ou à des biens résultant des Produits ou de toute utilisation de ceux-ci, sauf et à l'exception où une telle réclamation est reconnue par un tribunal compétent comme étant directement attribuable à la seule négligence de Haply. Lesdites limitations et exclusions de responsabilité s'appliquent que de tels dommages soient interprétés comme découlant d'un contrat ou d'un délit.



13.4 DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, EN AUCUN CAS ET SOUS AUCUNE THÉORIE JURIDIQUE, HAPLY :

- a) NE SERA RESPONSABLE, QUE CE SOIT POUR NÉGLIGENCE, RUPTURE DE CONTRAT, DÉLIT, RESPONSABILITÉ STRICTE OU AUTREMENT, DÉCOULANT DE OU LIÉS À L'ACHAT DE TOUT PRODUITS OU SERVICES EN VERTU DE CES CONDITIONS, POUR UN MONTANT EXCÉDANT LE MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR DE TELS PRODUITS OU SERVICES ; OU
- b) HAPLY OU NOS CONCÉDANTS NE SERONT RESPONSABLES ENVERS VOUS OU UN TIERS POUR :
 - i) DES DOMMAGES SPÉCIAUX, PUNITIFS, ACCESSOIRES, INDIRECTS, CONSÉCUTIFS OU EXEMPLAIRES ; OU
 - ii) VOTRE INCAPACITÉ À PASSER DES COMMANDES, OU LA PERTE DE REVENUS, DE BÉNÉFICES, DE CONTRATS, DE DONNÉES, DE BONNE VOLONTÉ, OU D'ÉCONOMIES OU D'AUTRES PERTES IMMATÉRIELLES ;

MÊME SI HAPLY A ÉTÉ INFORMÉ OU EST AUTREMENT CONSCIENT DE CEUX-CI.

13.5 HAPLY N'EXCLUT PAS LA RESPONSABILITÉ POUR TOUT DOMMAGE CAUSÉ PAR UNE MAUVAISE CONDUITE INTENTIONNELLE OU UNE NÉGLIGENCE GRAVE OU POUR TOUTE AUTRE MATIÈRE POUR LAQUELLE LA RESPONSABILITÉ NE PEUT ÊTRE EXCLUE OU LIMITÉE EN VERTU DE LA LOI APPLICABLE.

13.6 CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, DONC LES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS CI-DESSUS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. CES CONDITIONS VOUS CONFÈRENT DES DROITS LÉGAUX SPÉCIFIQUES ET VOUS POUVEZ ÉGALEMENT AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT EN FONCTION DE VOTRE JURIDICTION. LES RENONCIATIONS, EXCLUSIONS ET LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ SOUS CES CONDITIONS NE S'APPLIQUERONT PAS DANS LA MESURE INTERDITE PAR LA LOI APPLICABLE.

14. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

14.1 Cession : Vous ne pouvez pas céder ou transférer ou tenter de céder ou de transférer vos droits en vertu de ces Conditions. Toutes ces cessions ou transferts sont nuls.

14.2 Absence de renonciation : Aucune renonciation à un terme ou une condition de ces Conditions ne sera effective à moins d'être faite par écrit et signée par un représentant autorisé de Haply.

14.3 Divisibilité : Si une partie de ces Conditions est déclarée illégale, inapplicable ou invalide en vertu de la loi applicable dans une juridiction particulière :

- a) cela n'affectera pas ces Conditions dans d'autres juridictions ; et
- b) dans la juridiction concernée, le reste de ces Conditions (dans la mesure maximale permise par la loi) restera valide et exécutoire.

14.4 Force majeure : Haply ne sera pas tenu responsable envers vous, ni considéré en violation de contrat, lorsque le manquement à exécuter ou le retard dans l'exécution de toute obligation est dû entièrement ou en partie, directement ou indirectement, à la survenance de : acte de Dieu ; acte d'ennemi public ; actes d'organismes gouvernementaux ou agences, étrangers ou nationaux ; guerre ; sabotage ; émeute ; incendie ; inondations ; typhons ; explosions ; ou autres catastrophes similaires ; épidémies ou restrictions de quarantaine ; troubles ou pénuries de main-d'œuvre ; accident ; embargos sur les frets ; retards occasionnés par les transporteurs ou retards des fournisseurs de Haply ; ou en raison de tout autre événement hors de notre contrôle raisonnable pour la durée causée par une telle occurrence.

14.5 Accord intégral : Vous reconnaissez que ces Conditions remplacent et annulent tous les contrats, accords et arrangements de travail antérieurs, qu'ils soient oraux ou écrits, explicites ou implicites, entre nous et constituent l'accord intégral lié à la vente des Produits et/ou Services. Tous les termes standard ou supplémentaires que vous pourriez joindre ou inclure dans votre bon de commande ou autrement envoyer à Haply n'auront aucun effet ou force.



14.6 Loi et juridiction : Cet accord est établi, exécuté et livré à Montréal, Québec, Canada et sera régi et interprété conformément aux lois de la Province de Québec et aux lois du Canada applicables à cet égard et sera traité à tous égards comme un contrat québécois. Il est expressément convenu par les parties aux présentes que la Convention des Nations Unies sur les Contrats de Vente Internationale de Marchandises (CISG) ne s'applique pas à cet accord. La langue de l'arbitrage sera l'anglais.